

**LE SOMMET DE L'UNION AFRICAINE DE JUILLET A KIGALI : UNE
GOUVERNANCE DE L'UNION EN SURSIS**

Jean Baptiste HARELIMANA et Nicolas KLINGELSCMITT

POSITION PAPER

2016/3

Institut Afrique Monde
Position Paper Series
Editeur: Jean Baptiste Harelimana
Site: <http://iam.keacrea.fr>



Commission de l'Union Africaine Siège



Dans la capitale rwandaise où se déroulait, le 27ème sommet de l'Union africaine(UA) qui devait consacrer l'élection du président, son adjoint et les huit commissaires de la Commission de l'UA, organe permanent qui assure le fonctionnement de l'institution au quotidien, s'est soldé par un manque de consensus. La succession de Nkosazana Dlamini-Zuma, première femme à occuper ce poste prestigieux, n'a pas l'allure d'une simple formalité administrative. Il est d'ailleurs rare, dans l'histoire de l'Union africaine que l'élection du président de la commission intervienne dans un climat consensuel. Les tensions ont presque toujours jalonné les processus de nomination des présidents de la Commission de l'Union africaine, souvent acquise au terme d'un grand nombre de tours de scrutins.

Bien que le parcours professionnel et l'expérience internationale des candidats comptent lors de l'élection à un poste au sein de la Commission, les règlements insistent sur la nécessité d'une répartition géographique équitable. Les efforts diplomatiques menés par les chefs d'État des pays d'origine des candidats jouent également un rôle important dans le succès ou l'échec d'une candidature. L'équilibre entre les sexes est un autre critère à prendre en considération. C'est bel et bien à ce qu'il faut appeler des préalables politiques, voire stratégiques que doit prendre en compte par les Etats membres. La procédure de nomination du titulaire du poste, dans laquelle le dernier mot revient toujours aux Etats membres, a été donc ajournée à Kigali. Les candidatures sont ré-ouvertes et d'autres prétendants et pas des moindres sont également annoncés. Si ce sursis n'a rien de surprenant et ne reflète pas toujours les difficultés rencontrées en amont de la procédure, il ne reflète pas moins les divisions perceptibles dès l'enclenchement des premières tractations à l'UA.

L'Afrique qui reste fortement chevillée à l'unanimité et au consensus comme processus décisionnel sur des questions extrêmement complexes cherche à doter le premier fonctionnaire de l'UA d'une forte légitimité lui permettant d'assumer une fonction de plus en plus complexe. L'extension des activités de l'UA et la multiplication des structures qui s'en est suivie ont radicalement transformé le cadre institutionnel dans lequel évolue la présidente de la commission.

INTRODUCTION

Au début du 3ème millénaire les grands décideurs d'Afrique ont élaboré une nouvelle vision de l'unité africaine par deux initiatives majeures : la création de l'Union Africaine et l'élaboration d'une nouvelle initiative économique pour un partenariat avec le monde industrialisé et les institutions financières internationales. L'Acte Constitutif de l'Union Africaine s'inscrit ainsi dans une logique de réactualisation de la Charte de l'OUA visant à doter le continent d'une ambition éclairée et d'objectifs réalisables pour un nouveau départ de l'Afrique. En succédant à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Union africaine (UA) se donne pour ambition de renouveler et de consolider le projet d'intégration politique et économique dont les bases avaient été jetées en 1963¹.

A l'instar de l'Organisation des Nations Unies ou encore de l'Union Européenne, l'Union Africaine dispose de nombreux organes et comités, dont l'un des principaux est la Commission, autorité exécutive de l'Union disposant d'un pouvoir d'initiative². C'est à l'issue d'intenses efforts politiques et diplomatiques— auxquels la société civile n'est d'ailleurs pas étrangère — que cette Commission appelée à relayer et à impulser la dynamique unitaire a vu le jour. C'est à au sommet de Maputo au Mozambique, en juillet 2003, que les institutions de l'UA sont mises en place³. La Commission fait figure de symbole des nouvelles orientations de l'Union et de la volonté de rompre avec les modes d'organisation et de fonctionnement du Secrétariat général de l'OUA.

Cette commission présente assurément des singularités. Celles-ci sont bien connues. Le statut de la *Commission de l'UA* (CUA) et celui de sa présidence se sont renforcés au cours des années, alors que l'organisation continentale prend de plus en plus de responsabilités et jouit d'une visibilité accrue. La présidence de la commission de l'Union africaine fait figure aujourd'hui de « fédérateur » de structures qui n'ont cessé de proliférer et d'activités variées menées par les nombreuses institutions panafricaines.

Cette commission est composée d'un président, un vice-président et 8 commissionnaires.⁴ La présidence de la commission est tournante, à raison d'une élection tous les 4 ans effectuée lors

¹ L'UA a repris un bon nombre de structures de l'OUA, ainsi que l'ensemble des traités et conventions et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

² Aux termes de l'article 5 de l'Acte constitutif, les organes de l'Union sont les suivants : la Conférence de l'Union, le Conseil exécutif, le Parlement africain, la Cour de justice, la Commission, le Comité des représentants permanents, les Comités techniques spécialisés, le Conseil économique, social et culturel, les institutions financières. D'autres organes peuvent être créés à l'initiative de la Conférence de l'Union, comme elle le fit pour le Conseil de paix et de sécurité dès l'entrée en vigueur de l'Acte constitutif.

³ Quatre conférences au sommet ont précédé le lancement officiel de l'Union africaine, à savoir : • le Sommet de Syrte (1999), au cours duquel a été adoptée la Déclaration de Syrte appelant à la création de l'Union africaine ; • le Sommet de Lomé (2000), qui a adopté l'Acte constitutif de l'UA ; • le Sommet de Lusaka (2001), qui a élaboré la feuille de route pour la mise en œuvre de l'UA ; • le Sommet de Durban (2002), au cours duquel a été lancée l'Union africaine avec la tenue de la session inaugurale de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union.

⁴ Il s'agit du Dr Martial-Paul Ikounga, de la République du Congo, pour le département Ressources humaines, Science et Technologie (il ne sollicite pas de second mandat), et du Dr Anthony Mothae Maruping, du Lesotho, comme commissaire chargé des Affaires économiques. Elham Mahmoud Ahmed Ibrahim, membre de la CUA chargée des Infrastructures et de l'Énergie, Mustapha Kaloko, membre de la CUA chargé des Affaires sociales, , Aisha Abdullahi, chargée des Affaires politiques, Fatima Haram Acyl, Commissaire de l'Union Africaine pour le

d'un sommet où votent les dirigeants des 54 actuels Etats-Membres. Le poste revêt un caractère capital dans le fonctionnement de l'Union, puisque de par son pouvoir d'initiative, la commission établit l'agenda politique de l'Union et influence les grandes lignes de ses actions et décisions principalement d'ordre politiques, diplomatiques et économiques⁵.

Du 10 au 18 Juillet s'est tenu justement le 27^e sommet de l'Union Africaine à Kigali, la capitale rwandaise. Parmi les grands dossiers abordés, lors de ce 27^{ème} sommet de l'Union africaine figure le conflit au Soudan du Sud⁶. L'élection du président de la Commission de l'UA, successeur à la Sud-Africaine Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, dont le mandat a parfois été critiqué, notamment pour son manque d'initiative, sa tendance à privilégier sa carrière personnelle et son fréquent absentéisme, a été reportée au prochain sommet en janvier.⁷ La présidente sortante avait d'ailleurs choisi en janvier de ne pas se présenter à sa propre succession, briguant plutôt le fauteuil occupé actuellement par son mari Jacob, à la présidence de l'Afrique du Sud.⁸

I.PRESIDENCE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE : QUELS SUCCESSIONS A LA PRESIDENTE SORTANTE ?

L'article 3 des statuts de la Commission définit ses fonctions spécifiques qui consistent notamment à : représenter l'UA et défendre ses intérêts, sous l'autorité et sur mandat de la Conférence et du Conseil exécutif ; élaborer des propositions pour examen par les organes de l'UA et mettre en œuvre les décisions prises par ces organes ; être le dépositaire et le garant de l'Acte constitutif et des instruments juridiques de l'OUA/ UA; être en contact permanent avec les organes de l'UA afin d'orienter, soutenir et contrôler l'action de l'UA et d'en garantir la conformité avec les politiques, stratégies, programmes et projets convenus ; fournir un soutien opérationnel à tous les organes de l'UA ; aider les États membres dans la mise en œuvre des programmes de l'UA ; élaborer les projets de positions communes de l'Union et coordonner les positions des États membres dans les négociations internationales ; gérer le budget et les ressources de l'Union ; assurer l'élaboration, la promotion, la coordination et l'harmonisation des programmes et politiques de l'Union avec ceux des

Commerce et l'Industrie, Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire pour l'Agriculture et l'Economie rurale, Dans la défunte Charte de l'OUA, ces organes techniques existaient bel et bien, mais en réalité, ils n'ont jamais fonctionné à cause de la lourdeur de leurs structures.

⁵ Le budget 2016-2017 de l'Union Africaine s'élève à 718 millions de dollars. Pour cette année, les Etats membres n'ont financé que 212 millions de dollars, d'où un déficit de 569 millions de dollars comblé par les donateurs étrangers (Union européenne, Etats-Unis, Chine, Banque mondiale), selon des statistiques officielles.

⁶ La crise au Burundi devrait occuper une partie des débats ce lundi, malgré l'absence des principaux intéressés. La délégation burundaise a en effet quitté sans explication les réunions préparatoires qui se tenaient en amont à Kigali. Après plus de 30 ans d'absence, le Maroc a par ailleurs annoncé son intention de réintégrer l'Union africaine. Dans un message adressé au sommet, le roi Mohammed VI a annoncé que le moment était "arrivé" pour que le Maroc retrouve sa "place naturelle" au sein de l'Union africaine, qu'il avait quittée en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique, proclamée par le Front Polisario. Côté finances, les dirigeants africains ont adopté dimanche le principe d'une taxe sur les importations pour financer l'organisation panafricaine et réduire sa dépendance vis-à-vis des pays donateurs. Cette nouvelle taxe de 0,2% doit s'appliquer à toutes les importations des 54 États membres de l'UA, à l'exclusion de certains biens de première nécessité qui restent à déterminer.

⁷ Madame Nkosazana Dlamini-Zuma, ancienne ministre des Affaires Etrangères et de l'Intérieur de la République Sud-Africaine, élue le 15 juillet 2012 contre le candidat en exercice présenté par le Gabon, Jean Ping) http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/15/union-africaine-la-bataille-pour-la-succession-de-nkosazana-dlamini-zuma-relancee_4970225_3212.html

⁸ <http://www.jeuneafrique.com/mag/289462/politique/nkosazana-dlamini-zuma-2016-lunion-africaine-lafrique-sud/>

communautés économiques régionales (CER) ; assurer l'intégration des questions de genre dans tous les programmes et activités de l'UA ; agir sur délégation de pouvoirs par la Conférence et le Conseil exécutif.

Trois candidatures officielles ont été déposées dans les délais requis pour lui succéder à savoir celles des ministres des affaires étrangères du Botswana, PELOMI VENSON-MOITOI et AGAPITO MBA MOKUY de Guinée-Equatoriale et de l'ancienne vice-présidente de l'Ouganda, SPECIOZA WANDIA-KAZIBWE. Le Sénégal vient d'annoncer la candidature d'Abdoulaye Bathily, l'actuel envoyé spécial de l'ONU pour l'Afrique centrale.



Les trois candidats officiels: l'Equato-guinéen Agapito Mba Mokuy, la Botswanaise Pelonomi Venson Moitoi et Speciosa Wandira-Kazibwe de l'Ouganda.

Agapito Mba Mokuy, Equato-Guinéen, candidat depuis le 13 Mai 2016, actuel ministre des Affaires Etrangères de la Guinée Equatoriale menant la diplomatie du pays depuis une décennie. Diplômé en management en Thaïlande, en économie en Louisiane et en communication en Californie, quadrilingue, il est reconnu comme étant un « diplomate chevronné ». Mr Mba Mokuy a débuté sa carrière auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), poursuivi au sein de l'administration publique énergétique à Malabo et a enfin œuvré à l'UNESCO au sein du Bureau régional du comité en Asie puis à son siège Parisien.

Ses objectifs étaient clairs : démocratiser l'Union afin de la rapprocher des peuples Africains, et évincer l'image d'un « syndicats des chefs d'Etats Africains » qui a tendance à y être apposé.⁹ Il ambitionne d'apporter des solutions africaines aux défis africains à l'image de son pays notamment sur le plan économique.

Il est relativement peu connu comparé à ses concurrents dans la course à la présidence de la CUA, mais son pays pourrait mener plus d'efforts diplomatiques et financiers afin de glaner des votes dans les différents blocs régionaux. Sous-représentée diplomatiquement, la Guinée équatoriale, bien qu'elle ait accueilli deux sommets de l'UA, en 2011 et en 2014, elle n'a pas été favorite. Et pourtant le pays ne manque d'atout. Il s'est placé en tant que leader notoire le plus généreux en dons ou prix internationaux, comme le Prix UNESCO Obiang Guinée équatoriale pour les sciences de la vie¹⁰. La compétence technique d'Agapito Mba Mokuy est

⁹<http://www.lesafriques.com/actualite/commission-de-l-ua-agapito-mba-mokuy-candidat-a-la-presi.html?Itemid=89?article=>

¹⁰ La Guinée équatoriale était un pays largement méconnu au niveau international avant l'exploitation du pétrole. En quatorze ans d'existence d'Union africaine deux sommets organisés en Guinée équatoriale.

trop insuffisante pour favoriser un vote en faveur du candidat guinéen. L'autre handicap résidait dans l'échec de la transition démocratique de son pays. C'était un argument que le candidat guinéen ne pouvait valoriser et vendre, même si cet argument n'était pas du goût des nombreuses dictatures.

Pelonomi Venson-Moitoi, Ministre des affaires étrangères du Botswana depuis 2014 ; diplômée en gouvernance locale auprès de l'Institut Public du Connecticut, titulaire d'un master en science de l'administration de l'université du Michigan et récompensée d'un doctorat à titre honorifique pour ses travaux sur le développement social, Mme Venson-Moitoi a débuté sa carrière comme journaliste dans les années 1970 avant de s'engager dans l'administration publique jusque dans les années 1990 en tant que Secrétaire permanente auprès du ministère Botswanais du logement, du territoire et de la gouvernance locale. Elle a ensuite également travaillé, comme Mr Mba Mokui, auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Zimbabwe et en Gambie tout en menant sa carrière politique nationale auprès du Parlement Botswanais.

Ses objectifs¹¹ principaux quant à un potentiel mandat à la présidence de la Commission de l'Union auraient été de respecter l'Agenda 2063, un plan sur 50 ans pour le développement de l'Afrique établi par l'UA en 2013 (adopté pour les 50 ans de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine)¹², d'encourager les politiques visant l'émancipation de la femme et la protection des enfants, ainsi que la reprise en main par l'Afrique d'éléments dont le continent a « perdu le contrôle », citant en l'occurrence la Cour Pénale Internationale.

Mme Pelonomi Venson-Moitoi avait été choisie par une majorité des États membres de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) comme candidate de l'organisation régionale pour le poste de président de la CUA, lors d'une réunion de la SADC qui s'est tenue au mois d'avril. Soutenue par l'Afrique du Sud et par le bloc régional, la candidature du Dr Venson-Moitoi n'a pas été retenue pour le moment par les États.

Pour certains, il aurait pâti du fait que le Botswana n'a pas toujours été favorable aux positions de l'UA sur certaines questions, notamment celle portant sur la Cour pénale internationale (CPI).

Speciosa Wandira-Kazibwe, Ougandaise, envoyée spéciale du Secrétariat Général de l'ONU pour la lutte contre le VIH en Afrique en 2013, et membre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, est diplômée d'un doctorat en santé globale des populations obtenu à Harvard, d'un master en médecine et d'un bachelor en chirurgie de l'université de Kampala. Au cours des années 1990, mme Wandira-Kazibwe a exercé le rôle de Minsitre députée de l'industrie et de la technologie, puis de ministre du développement, des femmes, de la culture et de la jeunesse, avant de devenir vice-présidente de l'Ouganda en 1994 pour une décennie.

Son passage à la présidence de la commission de l'Union Africaine aurait été marqué par sa volonté de mettre en place des politiques en faveur de l'émancipation de la femme, et de la promotion de la jeunesse dans l'idée de dynamiser le continent par des Africains et pour les

¹¹ <http://fr.africanews.com/2016/05/23/ua-dr-pelonomi-venson-moitoi-future-candidate-botswana/>

¹² <http://agenda2063.au.int/fr/>

Africains, tout en encourageant les processus de paix et de résolution des conflits.¹³ Les relations tendues qu'entretient le président ougandais Yoweri Museveni avec certains de ses homologues de l'Afrique de l'Est ont certainement porté ombrage à la candidature de Mme Kazibwe.

II. DES CANDIDATS QUI NE CONVAINQUENT PAS LES ELECTEURS DE L'UNION

Malgré des Curriculum vitae brillants et des programmes a priori prometteurs, aucuns des trois candidats en lice n'a cependant su mobiliser suffisamment de vote pour assurer une succession à Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, puisqu'après 8 jours de délibérations et un scrutin final à huis clos, aucun d'entre eux n'a obtenu une majorité aux 2/3, palier nécessaire pour remporter l'élection.

Aucun candidat n'a su réellement mobiliser, et pour cause ; l'Ougandaise Speciosa Wandira-Kazibwe a été éliminée lors du premier vote, suivie par Agapito Mba Mokuy au second, tandis qu'un total de 28 des 54 Etats votants se sont abstenus au dernier tour du scrutin, évinçant la dernière candidate, la Botswanaise Pelonomi Venson-Moitoi.¹⁴ Le scrutin se déroulait à huis clos, entre chefs d'Etat et de gouvernement. Il est indiqué que 28 des 54 Etats membres de l'UA se sont abstenus au dernier tour de scrutin¹⁵.

De nombreux Etats jugeaient que les trois candidats à la succession de la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma « *manquaient d'envergure* ». Quelques semaines avant le sommet de Kigali, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) avait envoyé une note verbale à la Commission de l'UA demandant officiellement un report des élections pour permettre à de nouveaux candidats de se déclarer¹⁶. La demande avait finalement été rejetée par l'Union Africaine qui, voulant à tout prix maintenir le scrutin lors du sommet de Kigali. Devenue éminemment politique et son élection ne peut ainsi échapper à de multiples considérations, mêlant tout à la fois la personnalité des candidats et le jeu d'influence.

L'élection est donc officiellement reportée, comme l'a annoncé en conférence de presse Martial De-Paul Ikounga, commissaire en charge des ressources humaines au sein de l'Union Africaine. De facto, l'actuelle présidente de la commission devra assurer l'intérim jusqu'à la mise en place d'un nouveau scrutin, prévu pour Janvier 2017.¹⁷ La bataille diplomatique a repris de plus belle avec en toile de fond un affrontement entre les deux puissances économiques du continent à savoir le Nigéria et l'Afrique du Sud. Cette dernière avait remporté la bataille il y

¹³[http://www.mofa.go.ug/data/dnews/276/Aide%20Memoire%20-%20Dr%20Speciosa%20Kazibwe%20Wandira%20Candidate%20for%20Chairperson,%20African%20Union%20Commission%20\(2016-2020\).html](http://www.mofa.go.ug/data/dnews/276/Aide%20Memoire%20-%20Dr%20Speciosa%20Kazibwe%20Wandira%20Candidate%20for%20Chairperson,%20African%20Union%20Commission%20(2016-2020).html)

¹⁴ En janvier 2012, la Conférence de l'UA a prorogé le mandat des membres de la Commission jusqu'à la session de la Conférence de juillet 2012 (Assembly/AU/Dec.414[XVIII]). La Conférence a pris cette décision après avoir constaté qu'aucun des deux candidats en lice à l'élection du président de la Commission n'avait obtenu la majorité requise.

¹⁵ La Conférence élit le président et le vice-président de la Commission. Le Conseil exécutif élit les commissaires qui sont ensuite nommés par la Conférence. Ils sont élus pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois (article 10 des statuts de la Commission).

¹⁶ La CEDEAO avait en effet envoyé le 17 Juillet une demande de report du scrutin pour permettre à de nouveaux candidats de se déclarer, une requête qui a provoqué quelques tensions¹⁶ lors du sommet

¹⁷<http://www.jeuneafrique.com/342456/politique/lelection-president-de-commission-de-lunion-africaine-reportee/>

a quatre ans¹⁸. Depuis le Nigéria lui a soufflé la première place sur le plan économique continental. En tant que deuxième puissance économique du continent, le Nigéria reste un pays influent. Néanmoins, des problèmes politiques et sécuritaires internes le fragilisent pour pouvoir assumer pleinement un rôle de premier plan, qui pourrait correspondre à son poids économique et militaire.

III. VERS UNE REOUVERTURE DE LA LISTE DE CANDIDATS

Le rejet des 3 candidats initialement déclarés lors du sommet de Kigali permet la réouverture de la liste de candidats, rendant ainsi possibles les prétentions d'autres candidats. Les enchères sont donc de nouveau ouvertes en vue du prochain sommet de l'UA, qui aura lieu en janvier à Addis Abeba, siège de l'Union africaine. Parmi les noms qui circulent, on trouve le Sénégalais Abdoulaye Bathily, représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique centrale, l'ancien président tanzanien Jakaya Kikwete, ou encore Carlos Lopez, secrétaire exécutif de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique. Dans les milieux diplomatiques, on cite aussi comme probables candidature, le haut représentant rwandais pour le Fonds de la paix de l'Union africaine, Donald Kaberuka, ancien président de la Banque africaine de développement (Bad)¹⁹.

Dans le souci d'éviter la déconvenue de Kigali, les dirigeants de l'UA s'activent d'ores et déjà afin d'installer les différents organes nécessaires pour l'élection du président de la Commission les 30 et 31 janvier prochains. L'Union africaine (UA) a indiqué le 10 août 2016 que le processus de nomination pour les prochains présidents, président adjoint et huit commissaires de la Commission de l'UA a été rouvert. À cet effet, un appel a été lancé à tous les États membres pour proposer des candidats aux dix postes vacants. *La Commission de l'Union Africaine (UA) a demandé à ses Etats membres de soumettre les noms des candidats aux postes de président et de vice-président, au plus tard le 30 septembre. Concernant les huit autres postes de commissaire, les candidatures doivent être soumises aux régions électorales de l'UA, le 19 août, et à la Commission de l'Union au plus tard, le 16 septembre.*

La réouverture du processus permet aux anciens candidats ainsi qu'aux nouveaux à se postuler aux dix postes. Les commissaires assistent le président dans la gestion de la Commission et sont responsables de la mise en œuvre de l'ensemble des programmes, politiques et décisions qui relèvent des portefeuilles dont ils ont chacun la charge (article 11 des statuts de la Commission).

Dans une certaine mesure, c'est une victoire pour la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui faisait des pieds et des mains pour que son ressortissant puisse postuler à la succession de la Sud-Africaine.

¹⁸ Avec un PIB estimé à plus de 371 milliards de dollars en 2013, l'Afrique du Sud est le seul pays d'Afrique à siéger au G20, ce regroupement informel des 20 premières économies mondiales. Le pays a également été depuis près de 3 ans admis sur la short-list des pays émergents des BRICS. Sur la scène continentale, l'Afrique du Sud n'a cessé de jouer un rôle décisif dans la résolution des crises politiques ou militaires qui ont eu lieu dans plusieurs pays de l'Afrique australe. Et pour l'histoire, c'est à Durban, le 9 juillet 2002, qu'a été adoptée la Charte de l'Union africaine sur les ruines de l'ancienne OUA.

¹⁹ Le 21 Janvier 2016 la Présidente de la Commission de l'Union africaine a nommé Dr. Donald Kaberuka, comme Haut Représentant pour le Fonds de la paix de l'UA. L'article 21 du Protocole relatif à la création du CPS a créé le Fonds pour la paix en vue de fournir « des ressources financières pour financer les missions de paix et autres activités en lien avec la paix et la sécurité ».

Abdoulaye Bathily, actuel représentant du secrétariat général de l'ONU en Afrique Centrale, est un homme politique et historien Sénégalais, ancien médiateur de l'ONU au Burundi, actuellement représentant de l'ONU en Afrique centrale n'a en effet jamais caché son intérêt pour la succession de la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma. Ce nouvel atout dans la donne est d'ailleurs ouvertement soutenu par Macky Sall, Alpha Condé, Alassane Ouattara, Ibrahim Boubacar Keïta et Roch Marc Christian Kaboré, ni plus ni moins que les ténors de l'Afrique de l'Ouest, constituant sans conteste des alliés de poids.²⁰ Le Sénégal a formellement présenté le mardi 10 août 2016 la candidature du Professeur Abdoulaye Bathily à la présidence de la Commission de l'Union africaine. Dans la course ouverte pour la conquête de la très convoitée présidence de la commission de l'Union africaine qui pourrait connaître son dénouement lors du prochain sommet d'Addis Abeba.

IV. UNE GOUVERNANCE DE L'UNION PAR DES PETITS PAYS MAJORITAIREMENT FRANCOPHONES

Le premier secrétaire général de ce qui s'appelait alors l'Organisation de l'Unité Africaine fut Kifle Wodajo (secrétaire entre 1963 et 1964), natif, tout comme l'organisation qu'il dirigeait, d'Ethiopie. Son successeur pour 8 ans est Diallo Telli (secrétaire de 1964 à 1972), rival Guinéen perpétuel et malheureux d'Ahmed Sékou Touré. Sa suite est éphémèrement prise par le Camerounais Joseph Nzo Ekangaki pour 2 ans (1972-1974), avant que son compatriote William Eteki Mboumoua ne prenne la relève entre 1974 et 1978. Le Togolais Edem Kodjo prendra sa suite pour 5 ans (1978-1983) avant de laisser sa place au Nigérian Peter Onu (1983-1985)²¹. Le Nigérian Idé Oumarou lui succède de 1985 à 1989, avant les 3 mandats successifs de Salim Ahmed Salim, diplomate Tanzanien d'envergure qui restera à la tête de l'organisation jusqu'en 2001. L'Ivoirien Essy Amara assurera enfin la transition de l'OUA vers l'UA entre 2001 et 2002.

A ce jour et à la lecture de ces faits apparaît clairement une tendance favorisant les diplomates issus de pays d'Afrique Francophone à, 5 secrétaires sur 8 provenant de pays francophones, la paix et la sécurité restent l'affaire des grandes nations africaines, notamment celles qui contribuent le plus au budget de l'organisation continentale.

Ce phénomène semble manifestement se confirmer au regard des présidents de la Commission de l'Union Africaine depuis sa création ; Essy Amara a assuré l'intérim avant de laisser le poste à Alpha Oumar Konaré²², ex dirigeant Malien, qui a assuré un mandat de près de 5 ans jusqu'en 2008 et l'élection du Gabonais Jean Ping, en poste jusqu'en 2012²³.

L'Afrique du Sud a du déployé des efforts qui ont permis l'élection de Dlamini Zuma à la présidence de la CUA en 2012. Lors de cette élection, sa candidature avait eu un effet paradoxal. Sa candidature avait certainement contribué à changer la jurisprudence États membres, qui avait tendance à confier la présidence à de petits pays francophones. Certaines puissances régionales (le Nigeria, le Kenya, l'Éthiopie) n'avaient pas soutenu la ministre de l'Intérieur sud-africaine.

²⁰ <http://www.jeuneafrique.com/mag/329324/politique/union-africaine-abdoulaye-bathily-serait-motive/>

²¹ <http://www.operationspaix.net/532-biographie-de-onu-peter.html>

²² <http://www.africultures.com/php/?nav=personne&no=13092>

²³ <http://jeanping.org/l-homme/#tab-2>

Les récentes manœuvres de la CEDEAO pour voir en lice le candidat Sénégalais Abdoulaye Bathily pourrait mettre la pendule à l'heure. La candidature de Mokuy pourrait quant à elle faire réémerger certains enjeux régionaux et linguistiques. Tout comme l'Afrique du Sud faisait valoir il y a quatre ans qu'un ressortissant de la SADC n'avait jamais occupé le poste de président de la CUA, la Guinée équatoriale pourrait insister sur le fait qu'aucun ressortissant hispanophone n'a jamais occupé ces fonctions, en dépit des contributions importantes et variées du pays à l'organisation. D'ici la fin septembre donc, de nouveaux candidats pourraient se signaler. En attendant, dans les coulisses de l'UA, des diplomates nourrissent l'espoir que l'un ou l'autre des candidats de l'Afrique de l'Ouest ou de la région australe du continent soit accepté comme candidat du compromis qui puisse à la fois satisfaire la CEDEAO et la SADC. A défaut, un autre compromis pourrait consister à élire un président issu d'un petit pays avec une bonne expérience technique. Tous les candidats se montrent donc confiants.

On s'attendrait ainsi à une coalition des francophones qui donnerait victorieux le Sénégalais Abdoulaye Bathily, candidat unique de l'Afrique de l'ouest. Le président Macky Sall a mis sa diplomatie en œuvre pour convier ses pairs à soutenir le candidat du Sénégal, à la présidence de la Commission de l'Union africaine. Excepté le Nigeria et le Liberia, tous les pays de l'Afrique de l'Ouest semblent donner leur accord de principe. Dans ce genre d'élections régionales, la compétence, à elle seule, n'est jamais suffisante pour se faire élire. Il n'a jamais été question de choisir un candidat sur ses compétences, son programme. Ce n'est que de la diplomatie et des guerres d'influence. Cependant, les Etats n'ignorent pas que son titulaire est, dans la pratique, inévitablement conduit à agir sur le cours des événements et à peser sur les grandes orientations de l'Organisation. En l'absence d'une véritable procédure de sélection, impliquant une sorte d'audition des candidats qui pourraient être amenés à exposer leur vision de la fonction, voire leurs projets pour les quatre ans années à venir, la nomination à la tête de la Commission de l'organisation panafricaine n'échappe pas aux considérations politiques, fussent-elles conjuguées à l'équation personnelle du candidat désigné, en particulier, à son expérience professionnelle.

CONCLUSION

La plupart des candidats à la présidence et à la vice-présidence de la Commission proviennent de petits et de moyens États. L'élection de Dlamini Zuma ne semble pas avoir instauré une tendance qui inciterait les autres puissances régionales à chercher à diriger la Commission ou à proposer des candidats pour divers postes. En 2012, l'Afrique du Sud a été fortement critiquée pour avoir enfreint la règle implicite selon laquelle les grandes puissances ne devaient pas occuper de postes clés dans les grandes institutions continentales. L'éventuelle élection d'un homme à la présidence de la Commission pourrait mettre l'UA dans une position difficile, car il n'y a pas de candidate à la vice-présidence, bien que cela soit une obligation légale. La logique est la même en ce qui concerne la représentativité régionale au sein de la Commission. Il est en effet peu probable que les autres régions acceptent que les postes de président et de vice-président de la Commission reviennent au même bloc régional. Tout cela illustre comment les résultats seront façonnés par des considérations multiples liées au genre et à la représentativité régionale. Avoir été ministre semble ainsi être un critère essentiel pour devenir candidats. L'Union africaine est soumise à la bonne volonté des chefs d'Etat et de gouvernement et n'avance que par petits pas. Une faiblesse de l'Acte provient de la

procédure de prise de décision qui est le consensus ou à défaut, la majorité des deux tiers des Etats membres. C'est cette procédure de vote qui a souvent condamné les organisations africaines à toujours rechercher de laborieux compromis qui s'avèrent totalement inopérants.